

Certificate of Advanced Studies HES-SO
Diploma of Advanced Studies HES-SO

CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle

2024-2025

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Contexte et enjeux

Les personnes présentant une déficience intellectuelle sont particulièrement à risque de manifester des comportements-défis. Renvoyant à une vaste catégorie de comportements, cette notion fait référence, par exemple, à des actes d'automutilation (se taper, se mordre) ou hétéro-agressifs (taper, tirer les cheveux). Les répercussions pour la personne elle-même et pour son entourage sont multiples : réduction de la qualité de vie, diminution de la participation sociale, mise en danger ou encore ruptures d'accompagnement. L'origine de ces comportements est multifactorielle et concerne tant des aspects personnels qu'environnementaux. Prévenir ou faire diminuer l'apparition de ces comportements implique le développement de stratégies d'intervention efficaces et adaptées, s'appuyant sur une évaluation multidimensionnelle.

Objectifs généraux

Cette formation s'inscrit dans une approche résolument interdisciplinaire. Elle vise à permettre aux professionnel-le-s de :

- comprendre les comportements-défis et les divers déterminants de la situation complexe ;
- utiliser et/ou concevoir des dispositifs d'analyse et d'observation des comportements-défis ;
- formuler des hypothèses permettant de comprendre les comportements-défis ;
- construire, mener et évaluer des projets dont le but est de réduire ou prévenir l'apparition de comportements-défis.

Public

Cette formation s'adresse particulièrement aux:

- Professionnel-le-s du travail social, des soins ou de l'enseignement spécialisé exerçant une activité d'accompagnement de personnes présentant une déficience intellectuelle et manifestant des comportements-défis.
- Titulaires d'un bachelor ou d'un titre jugé équivalent.

Les personnes qui ne seraient pas au bénéfice d'une titre d'une haute école peuvent accéder à la formation sur la base d'une procédure d'admission sur dossier.

Organisation et contenu

Le CAS en accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle est structuré en quatre modules thématiques correspondant à un total de 15 crédits ECTS.

Module 1 Définir et comprendre (4 crédits ECTS)

- Présenter les critères diagnostiques de la déficience intellectuelle, les classifications et les modèles de compréhension.
- Décrire et discuter des connaissances scientifiques sur les comportements-défis.
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des personnes présentant une DI.
- Analyser et expliquer l'impact des comportements-défis sur la qualité de vie de la personne concernée, son entourage privé et professionnel.
- Illustrer les concepts et les appliquer à des situations professionnelles de tous les jours.

Responsable : Aline Veyre

Calendrier : 23 et 24 septembre, 30 septembre et 1^{er} octobre, 7 et 8 octobre 2024

Mode de validation : Écrit individuel réflexif

Module 2 Évaluer (4 crédits ECTS)

- Développer une approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire des comportements défis.
- Établir et animer parmi l'équipe pluridisciplinaire un recueil de données anamnestiques et cliniques pertinent pour l'appréhension des comportements-défis.
- Créer une échelle de sévérité des comportements-défis de la personne auprès des acteurs privés et professionnels.
- Participer à formuler des hypothèses de compréhension à partir d'une évaluation fonctionnelle des comportements.

Responsables : Emmanuel Eparvier et Ali Ramdan

Calendrier : 11 et 12 novembre, 2 et 3 décembre 2024, 13 et 14 janvier 2025

Mode de validation : Écrit individuel réflexif avec évaluation orale le 10 février 2025

Module 3 Intervenir (4 crédits ECTS)

- Concevoir des dispositifs d'intervention basés sur l'analyse des résultats de l'évaluation multidimensionnelle.
- Identifier les comportements possibles à adopter dans les situations de violence.

Responsable : Xavier Angus

Calendrier : 3 et 4 mars, 24 et 25 mars, 7 et 8 avril 2025

Mode de validation : Écrit individuel réflexif basé sur une situation concrète

Module 4 Développement de projet – TC (3 crédits ECTS)

- Mobiliser les différents outils et dispositifs en lien avec l'accompagnement de comportements-défis dans les contextes institutionnels.

Responsables : Aline Veyre et Basile Perret

Calendrier : 19 et 20 mai, 29 septembre et 5 décembre 2025

Mode de validation : présentation de la mise en place des différents outils et dispositifs en lien avec l'accompagnement de comportements-défis dans le contexte institutionnel des participant·e·s.

Modalités pédagogiques

La formation combine des apports théoriques, du travail à partir de cas pratiques, l'analyse de situations rencontrées et l'échange entre participant·e·s de manière à favoriser une intégration des apports dans l'activité professionnelle de chacun·e. L'expérience des professionnel·le·s en formation sera sollicitée dans la perspective d'une démarche réflexive.

Évaluation et titre obtenu

Les participant·e·s qui auront :

- assisté de façon régulière aux sessions de formation (80% de présence au moins)
- répondu aux exigences de l'évaluation pour chacun des quatre modules
- réglé la totalité de la finance de participation à la formation

se verront délivrer le titre CAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle (15 crédits ECTS).

Lieux de la formation

HETSL Lausanne, institutions partenaires.

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable même en cas de désistement.

Coûts de la formation

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription.

Frais de formation : CHF 6'600.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Article 5 du règlement de la formation

- La formation doit être intégralement payée au plus tard à échéance de la facture.
- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'Unité de formation continue.
- En cas de désistement :
 - la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - après confirmation d'admission et jusqu'au 61^{ème} jour avant le début de la formation : 20%
 - du 60^{ème} jour au 30^{ème} jour avant le début de la formation : 50%
 - moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus.
- En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas où de graves circonstances personnelles, non-prévisibles, surviennent et empêchent le ou la participant·e de commencer ou de poursuivre la formation, la Direction peut – sur la base des documents présentés (certificat médical notamment) – assouplir les règles ci-dessus. Elle privilégiera d'abord le report de la participation à la formation, pour autant qu'une nouvelle volée démarre.

- Pour le cas où il y a trop de désistements, la Direction peut, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, repousser son ouverture.
- En cas de force majeure, soit en présence de circonstances imprévisibles, inévitables et extérieures à la volonté des parties telles qu'épidémie, pandémie ou guerre notamment, la Direction peut suspendre la formation.

La Direction peut reporter ou annuler la formation suspendue pour cause de force majeure, le report étant privilégié. En cas d'annulation ou si le report n'est pas possible pour le ou la participant-e, la HETSL restitue les montants relatifs à la part non exécutée de la formation. Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit n'est dû par la HETSL.

Inscription

L'inscription se fait en ligne sur la [page internet de la formation](#)

Délai d'inscription : 1^{er} juin 2024

Renseignements

Responsables de la formation :

- Aline Veyre, Professeure HES associée, PhD, aline.veyre@hetsl.ch – 021 651 03 02
- Basile Perret, Maître d'enseignement, Unité de formation continue, basile.perret@hetsl.ch – 021 651 03 92

Administration de la formation :

- Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue, tiziana.dimizio@hetsl.ch – 021 651 03 29

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14
1010 Lausanne